



REGLEMENT COURSES

Lieux départ et arrivée

Manifestation à Saint André de l'Eure (Eure).

Lieu de départ : Mairie de Saint André de l'Eure.

Lieu arrivée : Gymnase boulevard de la communauté européenne.

Epreuves, 3 courses chronométrées sont proposées

La Raid Dingue : 32kms - D+ 700m

La Petite-Raid Dingue : 16kms - D+ 150m

La Mini-Raid Dingue : 8kms - D+ 90m

Horaires

19h15 : Briefing des coureurs.

19h30 : Départ de la Raid Dingue (devant la mairie)

19h45 : Départ de la Petite et de la Mini Raid Dingue (devant la mairie)

Attention ! Le lieu d'arrivée (gymnase) est situé à proximité du lieu de départ. (800m)

Matériel

Port des ceintures portes gourdes ou Poche à Eau sont obligatoire

Lampe frontale (course en semi autosuffisance) pour les deux courses.

Un point d'eau est prévu uniquement le long de la Raid dingue

Ravitaillement complet à l'arrivée des Courses.

Barrières horaires, abandon

La Raid dingue s'adresse à des coureurs ayant un minimum d'entraînement. Heure limite de passage des coureurs sur la ligne d'arrivée avant 00h00.

Barrière horaire intermédiaire du 32km est située au km 15 à 2h de course.

Les coureurs dépassants la barrière horaire ne seront pas classés, mais pourront finir la course.

En cas d'abandon, le coureur devra se rendre au point de contrôle le plus proche et redonner son dossard.

Participation

La Raid Dingue est ouverte aux individuels ayant au moins 20 ans le jour de la course.

La Petite Raid est ouverte aux individuels ayant au moins 18 ans dans l'année.

La Mini est ouverte aux individuels ayant au moins 16 ans dans l'année, avec autorisation parentale pour les mineurs.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs le jour de l'épreuve.

Les licenciés FFA devront joindre une copie de leur licence, en cours de validité le jour de la course ou la joindre lors de l'inscription en ligne.

Les non licenciés FFA devront joindre impérativement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (au jour de la course). Les licences d'autres fédérations sportives ne peuvent plus être acceptées.

Attention!!!, les coureurs n'ayant pas envoyé (par internet ou par courrier) ou présenté (lors de la remise des dossards) une licence ou un certificat médical respectant le règlement rappelé ci-dessus ne pourront pas participer à la compétition. Ils ne seront pas remboursés.

Parcours

Non dévoilés, pour des raisons de parcelles privées

Les circuits seront balisés à l'aide de rubalise et de peinture biodégradable.

Inscriptions

En ligne uniquement sur le site :

laraiddingue.wix.com/traildesraidsdingues, jusqu'au **vendredi précédent la course.**

Passé ces dates, inscriptions possibles UNIQUEMENT sur place, sous réserve de disponibilité, le :

Le jour de la manifestation, de 16h à 18h au gymnase - lieu d'arrivée des Courses

Tarifs

	Jusqu'au 31 aout En ligne uniquement	Jusqu'à J-1 En ligne uniquement	Sur Place + majoration 5€, soit
32km Raid Dingue	17.00€	20.00€	+5.00€
16km Petite Raid Dingue	12.00€	14.00€	+5.00€
8km Mini Raid Dingue	8.00€	9.00€	+5.00€



Retrait des dossards

Le jour de la manifestation, de 16h à 19h au gymnase.
Les dossards devront être visibles et placés sur la poitrine.

Les épingles ne seront pas fournies.

Récompenses

Proclamation des résultats à partir de 22h.

Lot souvenir à tous les participants et tirage au sort (lot remis uniquement si coureur présent)

La Raid Dingue:

- 3 premiers hommes et femmes au scratch.
- Présence obligatoire - Lots de valeur

La Mini Raid Dingue :

- 3 premiers hommes et femmes au scratch.
- Présence obligatoire.

Assurances

Le Club AsTrailCourseNature a souscrit une assurance de responsabilité civile pour l'organisation de la manifestation.

Cependant, chaque participant doit être couvert personnellement par une assurance individuelle (les licenciés FFA et FFTri sont couverts par l'assurance de leur licence).

Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, de blessures ou d'accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve.

Sécurité

La sécurité des parcours est assurée par une équipe de sécurité et des signaleurs.

Autosuffisance

Port d'une ceinture porte-gourdes ou Sac poche à eau obligatoire (course en semi autosuffisance) ainsi qu'une lampe frontale avec piles de rechange pour les deux courses.



Bâtons

Les bâtons ne sont pas autorisés.

Mauvais temps

Suivant la météo, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve.

Droit à l'image:

Par son inscription, le concurrent donne à l'organisation pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant la course dans le cadre de la promotion de celle-ci.

Dans le cas contraire, merci d'adresser un mail à laraiddingue@gmail.com indiquant votre refus ainsi que votre nom, prénom, date de naissance et la distance parcourue.

Respect règlement

Dans le cadre de ces courses, les concurrents s'engagent à respecter ce règlement de course.

Charte environnement:

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement dans lequel il évolue, à ne pas jeter de papiers ou autres objets le long du parcours.

"De votre comportement dépendra la pérennité de l'épreuve."

Tout Concurrent pris à jeter des papiers, gels..... sur le parcours sera immédiatement disqualifié.